



# BULLETIN MUNICIPAL



## 2025

# Sommaire

- 3- Mot du maire**
- 4- Le conseil municipal**
- 5 - Les commissions- le budget**
- 6 - Les agents municipaux**
- 7 - L'école Henri Matisse- La cantine**
- 8 - L'accueil périscolaire- Les assistantes maternelles**
- 9 - La Salle Camille Saint Saens- le point lecture**
- 10 - 11 - Les Associations**
- 12 - 13 - Les entreprises**
- 14- 15 -Informations diverses**
- 16 - 17- Etat civil, Démarches administratives**
- 18 - 19 - Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise,**
- 20 - Nos élus et représentants**
- 21 - Service jeunesse de Tuffé, Local jeunes, Panier solid'R**
- 22 - 23 - 24 -Pays du Perche sarthois**
- 25 - 26 -Syvalorm**
- 27 -Fibre et réseau cuivre**





## Le mot du Maire

**Le temps passe, les années s'égrainent, le soleil s'est couché sur l'année 2024 et nous voici à l'aube d'un horizon nouveau.**

**Mais avant de nous projeter "à bras le corps" dans le futur de 2025, j'ai une pensée empreinte d'émotion et de respect pour celles et ceux qui sont rendus plus vulnérables par la maladie ou l'isolement et ceux qui ont malheureusement rejoint les étoiles laissant derrière eux un grand vide mais qui resteront présents dans nos pensées et nos mémoires pour l'éternité.**

**Je salue et j'adresse mes sincères et respectueux remerciements et tout mon soutien à toutes celles et ceux qui, par leurs actions, leurs passions, leurs implications au quotidien, leur professionnalisme symbolisent l'image du vivre ensemble, le partage, le bien-être des capellorémyennes et capellorémyens.**

**Je félicite nos présidentes et présidents d'associations ainsi que les formidables et indispensables bénévoles, qui, malgré les difficultés, continuent de promouvoir la vie associative sous toute ses formes dans notre beau village.**

**Je remercie pour leur investissement au quotidien, le corps enseignant, nos Atsem, notre animatrice de la garderie périscolaire et les parents d'élèves.**

**J'ai également une pensée empreinte d'empathie pour nos commerçants, artisans, entrepreneurs, agriculteurs et les salariés qui n'en finissent plus de souffrir et qui malgré les épreuves osent se remettre en cause avec courage et une foi exemplaire en l'avenir.**

**Je m'adresse également à notre personnel communal, notamment les services administratifs, techniques, agents d'entretien et de restauration. Je les remercie pour leur implication au service de tous.**

**Soyez convaincus que c'est ensemble que nous relèverons le défi de la qualité de service que nos administrés sont en droit d'attendre.**

**À notre magnifique jeunesse, croyez toujours en vos rêves, que votre regard se porte sur le monde de demain...votre monde ... qui sera ce que vous en ferez.**

**Ne renoncez jamais à la vie, à l'amour car la vie est une magnifique et unique aventure et nul ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.**

**Mes adjoints, le Conseil municipal, le Conseil municipal des jeunes, le personnel communal s'associent à moi, avec cœur, passion et foi en notre village pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches et tous ceux que vous aimez et qui vous aiment, une belle et heureuse année 2025 et surtout une bonne santé.**

**Je tenais à vous informer dès maintenant que je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de 2026.**

**Ce fut un plaisir de passer toutes ces années au service de ma commune, la vôtre : La Chapelle-Saint-Rémy.**

**Très bonne année 2025**

**M Dominique EDON, Maire**



## Horaires d'ouverture

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (semaines paires)

Samedi de 9h à 12h (semaines impaires)

mercredi Fermée

Jeudi de 9h à 12h

## Le conseil municipal



M EDON Dominique  
Maire



Mme GUEHO Sigrid  
1ere adjointe



M LAMY Christophe  
2ème adjoint



M LEBORRE Michel  
3ème adjoint



Mme CHAMPFALLY  
Marina



Mme COUSINARD Lydie



Mme GUILLARD Martine



Mme LEBORGNE Aurélie



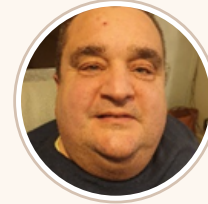
Mme LE CAIGNARD  
Christelle



M MORING  
Pierre



M RIOUL  
Xavier



M SOUVRAY  
Jérôme



# Les commissions

## Commission des finances

M LEBORRE Michel, Mme GUÉHO Sigrid, M LAMY Christophe,  
Mme CHAMPFAILLY Marina et M SOUVRAY Jérôme

## Commission des appels d'offres, travaux, voirie et assainissement

Mme GUÉHO Sigrid, M LEBORRE Michel,  
Mme CHAMPFAILLY Marina, Mme COUSINARD Lydie,  
M RIOUL Xavier et Mme LE CAIGNARD Christelle

## Commission des agents communaux

M LEBORRE Michel, Mme GUÉHO Sigrid, M LAMY Christophe,  
Mme CHAMPFAILLY Marina, Mme LEBORGNE Aurélie,  
Mme LE CAIGNARD Christelle et Mme GUILLARD Martine

## Commission Action Sociale

M LAMY Christophe, Mme CHAMPFAILLY Marina  
Mme COUSINARD Lydie, Mme GUILLARD Martine,  
Mme LE CAIGNARD Christelle, Mme BESNIER Sarah,  
Mme CHAUSSÉE Annick, M CABARET Patrice,  
Mme COURTIN Elisabeth, et M MARAIS Claude

## Commission Enseignement et Cantine

Mme GUÉHO Sigrid, M LAMY Christophe,  
Mme LE CAIGNARD Christelle, Mme COUSINARD Lydie  
Mme LEBORGNE Aurélie, M SOUVRAY Jérôme  
et Mme GUILLARD Martine

## Commission Fête, Vie associative, jeunesse et sports

M EDON Dominique, Mme GUÉHO Sigrid,  
Mme COUSINARD Lydie, Mme LEBORGNE Aurélie,  
M RIOUL Xavier, M SOUVRAY Jérôme et M MORING Pierre

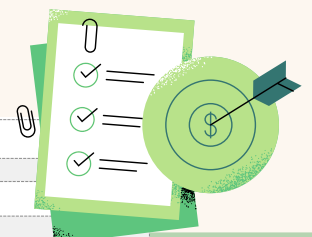
## Commission communication

M LAMY Christophe, Mme CHAMPFAILLY Marina,  
M RIOUL Xavier, Mme LE CAIGNARD Christelle,  
Mme GUILLARD Martine

## Commission fleurissement, environnement, cimetière

M LAMY Christophe, Mme CHAMPFAILLY Marina,  
Mme GUILLARD Martine, Mme LE CAIGNARD Christelle,  
Mme COSUINARD Lydie, M MORING Pierre  
et M RIOUL Xavier

# Le budget



COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024					
SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
LES DEPENSES			LES DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	267 243,58 €	001	DEFICIT REPORTE	54 941,53 €
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	327 228,31 €	040	TRAVAUX EN REGIE	7 949,35 €
014	ATTENUATIONS DES PRODUITS	28 396,00 €	041	FRAIS D'ETUDES	17 019,72 €
042	AMORTISSEMENTS	10 705,20 €	16	EMPRUNTS	35 412,22 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 445,22 €	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 052,12 €
66	CHARGES FINANCIERES	9 591,35 €	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132 052,31 €
		<b>693 609,66 €</b>	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	91 475,87 €
					<b>376 903,12 €</b>
LES RECETTES			LES RECETTES		
002	RESULTAT REPORTE	175 287,02 €	040	AMORTISSEMENTS	10 705,20 €
013	ATTENUATIONS DES CHARGES	6 260,78 €	041	FRAIS D'ETUDES	17 019,72 €
042	TRAVAUX EN REGIE	7 949,35 €	10	DOTATIONS FONDS DIVERS	7 765,31 €
70	PRODUITS DES SERVICES	74 010,20 €	1068	AFFECTATION DU RESULTAT N -1	50 291,53 €
73	IMPÔTS ET TAXES	430 383,51 €	16	EMPRUNT	235 000,02 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	179 119,95 €			<b>320 781,78 €</b>
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 665,57 €			
		<b>938 676,38 €</b>			

# Les agents municipaux



Mme BOUCHER Béatrice  
Secrétaire



Mme BLOT Nathalie,  
Agent d'accueil



Mme LAUNAY Sandrine,  
Agent d'accueil



M PIOGER Arnaud  
Agent technique



M BOBET Lionel  
Agent technique



Mme THOMAS Coralie  
Atsem



Mme INGLIN Delphine  
Atsem



Mme GAULIN Julie  
Animatrice



Mme LOUCHET Charline  
Agent de restauration



Mme GRUEL Charlotte  
Agent de service



Mme SEGOUIN Charlène  
Agent de service



Mme HÉRISSON Laurence  
Agent de service





# L'école Henri MATISSE

L'école Henri Matisse compte 5 classes, 98 élèves y sont répartis de la façon suivante :

Petite section / Grande section : 17 élèves

Moyenne section / CP : 19 élèves

CP / CE1 : 17 élèves

CE2 / CM1 : 21 élèves

CM1 / CM2 : 24 élèves

## Les enseignantes :

Mme Agnès GAUTIER (directrice), Mme Lara CHARLOT  
PS / MS, assistée de Mme Coralie THOMAS (ATSEM).

Mme Audrey PICARD

MS / CP, assistée par Mme Delphine INGLIN (ATSEM).

CP/CE1, Mme DREYFUS Alizée

CE2 / CM1, Mme Angélique ANATOLE,

CM1 CM2 Mme Béatrice GUESNAY,

## Les parents élus au conseil d'école :

Mme PICHON, Mme GOSNET, Mme PATAULT, Mme GENTIL



## Inscriptions

Les familles désirant inscrire un enfant en PS à la rentrée de septembre 2025 doivent se faire connaître le plus tôt possible auprès de la directrice

Mme Agnès GAUTIER au 09 77 97 25 10.

Pour joindre l'école :

École maternelle 14 rue des mimosas : 09.77.97.25.10

École primaire 7 rue des lilas : 02.43.71.15.51

## La Cantine

Cette année, la Mairie a choisi d'engager une agent et de mettre fin au contrat qu'elle avait avec le prestataire "Bretagne saveurs".

Chaque jour, Mme Charline LOUCHET prépare donc sur place les repas des 80 élèves mangeant à la cantine ainsi que ceux du service de portage de repas proposé par la Mairie.

### Quelques chiffres:

Nombre de repas servis année scolaire 2023/2024

10841

Prix du repas de cantine

3.80€

Coût d'un repas pour la collectivité

9.95€ soit 62%

Part d'impayés dans le coût de revient

0.09€



# L'accueil périscolaire



L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h00 à 8h55 et le soir de 16h30 à 18h30.

Encadrée par Julie GAULIN, une cinquantaine d'enfants y sont pris en charge dans la salle de motricité de l'école maternelle.

A chaque inscription, un règlement est distribué qui peut être consulté à tout moment sur le site internet de la Mairie.

[www.lachapellesaintremy.fr](http://www.lachapellesaintremy.fr)

(rubrique "La vie communale" - "École et jeunes" - "Accueil périscolaire")

## Tarifs au 1er janvier :

Quotient familial entre 0 et 1000€ : 0.40€ le quart d'heure;

Quotient familial supérieur à 1000€ : 0.45€ le quart d'heure.

Pénalité de retard : Tout retard sera facturé 2.20 € ou 2.60 € (selon le quotient familial par quart d'heure)

De nouveaux locaux sont en cours de construction afin de pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions et de libérer la salle de motricité de l'école avant la fin de l'année scolaire.



## Les assistantes maternelles

Mme ALINAT Élodie : 8 lotissement de la Verrie  
Tel 06.70.49.34.65

Mme AURIAU Katia : 10 impasse des Lilas  
Tel 02.43.60.06.38

Mme JEANNIN Nathalie : 833 rue des coquelicots  
Tel 02.43.93.19.71

Mme JODEAU Bénédicte : 19 rue des Cyclamens  
Tel 02.43.71.14.47

Mme LELOUP Pauline : 3 rue des Cyclamens  
Tel 06.82.58.79.31

Mme PARIS POTTIER Brenda : 73 rue des Lilas  
Tel 07.69.34.04.71

Mme PAULIN Valérie : 64 rue des Lilas  
Tel 02.43.93.71.86

Mme RACOUPEAU Isabelle : 108 rue des lilas  
Tel 02.44.32.15.78





# La salle Camille-Saint-Saens

## Tarifs de location au 1er janvier :

		Pour les habitants de la commune	Pour les habitants hors commune	Pour les associations de la commune
Petite salle + cuisine	week-end (du vendredi 14h30 au lundi 9h)	160€	180€	55€
	Semaine (une journée du lundi au jeudi)	60€	60€	1ère occupation : 15€
2 salles + cuisine	vendredi soir ou un jour férié en semaine	240€	300€	
	week-end (du vendredi 14h30 au lundi 9h)	420€	470€	1ère occupation : 80 € 2 occupations week-end/an : 200€ 3 occupations week-end/an : 200€ à partir de la 4ème occupation : 380€
	Semaine (une journée du lundi au jeudi)	155€	220€	1ère occupation : 25€ occupation payante : 95€



## Le Point lecture

Le Point Lecture, situé rue des lilas, vous permet l'emprunt de livres suite à une adhésion totalement gratuite.

### Horaires :

Mardi : 17h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h  
Jeudi : 16h30 à 17h30  
Samedi : 11h à 12h

Responsables : Elisabeth COURTIN et Christophe LAMY  
Bénévoles : Martine CONTE et Lydie COUSINARD.

Contact : 02.43.93.45.67

Mail : [pointlecture.lachapellestremy@laposte.net](mailto:pointlecture.lachapellestremy@laposte.net)



# Les Associations

## ACCR, LE CHOEUR EN FÊTE

**Présidente : Julie GOSNET**  
**Trésorière : Isabelle PASTEAU**  
**Secrétaire : Patrice GUITTET**



## AGIR ENSEMBLE POUR GABIN

**Président : Ludovic LEBERT**  
**Trésorière : Christine LEBERT**  
**Secrétaire : Loïc LEBERT**



## COMITÉ DES FÊTES

**Présidente : Sylvie LALLIER**  
**Vice présidente : Claudine BROSSARD**  
**Trésorier : Marcel BLOT**  
**Trésorier adjoint : Frédéric COCHEREAU**  
**Secrétaire : Cédric LALLIER**  
**Vice secrétaire : Loïc LALLIER**



## ANIM AVEC THOMAS

**Président : Thomas PAULIN**  
**Trésorière : Valérie Paulin**  
**Secrétaire : Daphné WERKLING**

## ACPG CATM STO

**Président : Bernard JARRIER**  
**Vice président : Roger COULON**  
**Trésorier , Secrétaire : Daniel ROMAGNÉ**



## AMICALE DES BOULISTES

**Président : Joël BOBET**  
**Vice président : André BARRA**  
**Trésorier : Maurice RAYER**  
**Trésorier adjoint : Jacky LOISON**  
**Secrétaire : Alain GUYOT**  
**Secrétaire adjointe : Ginette CABARET**



## GÉNÉRATION MOUVEMENT

**Président : Denis LEHOUX**  
**Trésorière : Françoise BELLAMY**  
**Trésorier adjoint : Michel GASNIER**  
**Secrétaire : Josseline LABROGÈRE**

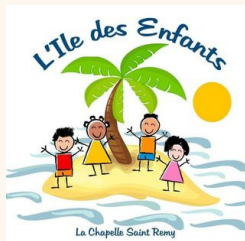




# Les Associations

## L'ILE AUX ENFANTS

**Président : Grégory BRUNNER**  
**Vice présidente : Tiffany BLAVETTE**  
**Secrétaire : Pauline BOBET**  
**Secrétaire adjointe : Mélanie CHAMBRIER**  
**Trésorier : Yohann LE GUILLAN**  
**Trésorière adjointe : Adeline GENTIL**



## MOVE GAMES FRIENDS

**Présidente : Corinne YVON**  
**Trésorier : Alexandre EDON**  
**Vice trésorier : Jérôme SOUVRAY**  
**Secrétaire : Adèle YVON**



## USCR

**Président : Arnaud PIOGER**  
**Vice président : André-Pierre GUITTET**  
**Trésorière : Céline AVIGNON**  
**Trésorière adjointe : Nathalie GERVAIS**  
**Secrétaire : Gérôme LENOIR**  
**Secrétaire Adjointe : Nathalie LIBERGE**



## LA MINI FERME DES DALHIAS

**Président : Jean-Denis PAYET**  
**Trésorière : Stéphanie PAYET**  
**Secrétaire : Teddy LEGENDRE**



## PÊLE MÊLE

**Présidente : Nadège JARRIER**  
**Vice présidente : Élisabeth COURTIN**  
**Trésorière/ secrétaire : Françoise CLOUS**



## WILD CAR PASSION

**Président : Nicolas GRUEL**  
**Vice président : Nicolas CORMIER**  
**Trésorier : Johann BRUNET**  
**Secrétaire : Jérémy GAUQUELIN**



# Les Entreprises Capellorémyennes

NOM DE LA SOCIETE	TYPE D'ACTIVITE	GERANT	ADRESSE	CONTACT
<b>SERVICES – DECO – BIEN-ÊTRE</b>				
<b>HONEYS BULLS</b>	Elevage canin	Fabienne VACHE	29 bis rue des Cyclamens	02 43 71 82 05 honeysbulls@wanadoo.fr
<b>AZZA</b>	Animatrice de Scrapbooking	Nadège JARRIER	8 rue des Dahlias	06 76 14 22 86 jarriernadège@gmail.com
<b>VALERIE LAMY H2O AT HOME</b>	Vente de produits écologiques	Valérie LAMY	58 rue des Lilas	06 20 59 27 66 vdlamy@gmail.com
<b>LES ECURIES DES PATIS</b>	Centre équestre	Marc GIRARD	391 Rue des Dahlias Les Pâtis	06 51 60 54 13 marc@lesecuriesdespatis.fr
<b>GITE LE FLEURET</b>	Hébergement	LESASSIER / LE CAIGNARD	1994 Rue des Mimosas Fleuret	06 80 72 46 51 christellecaignard@gmail.com
<b>JP SOFTWARE</b>	Informatique	Jérôme PAULIN	64 rue des Lilas	06 01 49 30 73
<b>M'ELLE DECORS</b>	Relooking meubles, conseil en aménagement	Mélanie	62 rue des Lilas	07 86 66 63 36 melledecors@gmail.com
<b>INFINIMENT ZEN ACCESS BARS</b>	Massage, antistress	Sandra BLUTEAU	64 Rue des Cyclamens	06 73 41 48 38 contact.infiniment.zen@gmail.com
<b>COMMUNITY MANAGER</b>	Présence sur le web	David MASSEROT	21 Rue des Lilas	06 76 47 76 82 contact@davidmasserot.fr
<b>AMELIE DOOLAEAGHE</b>	Massage Somato Emotionnel	Amélie DOOLAEAGHE	22 bis rue des bleuets	06.82.52.21.79 Pro.amelie.doolaeaghe@gmail.com

## AGRICULTURE

<b>Damien AVIGNON et Nathalie GERVAIS</b>	Elevage de bovins et poules pondeuses de Loué	AVIGNON DAMIEN et GERVAIS Nathalie	2139 Rue des Coquelicots Le Moulin d'Orgère	
<b>GAEC du Grand Vau</b>	Elevage de bovins et cultures	CABARET Sylvain et Damien	1433 Rue des Pétunias Les Grands Vaux	02 43 76 81 16
<b>SCEA de la Petite Fortune</b>	Elevage de bovins, élevage avicole et cultures	CABARET Patrice et Evelyne	750 Rue des Dahlias La Cruchetterie	
<b>COHIN Jérôme</b>	Elevage de bovins et cultures	COHIN Jérôme	2385 rue des Camélias La Raterie	02 43 82 25 19
<b>DREUX Guillaume</b>	Cultures Elevage ovins	DREUX Guillaume	125 Rue des Camélias La Maison Neuve	
<b>RICHARD Stéphane</b>	Cultures	RICHARD Stéphane	3376 Rue des Mimosas Les Petits Vaux	02 43 89 93 17
<b>EARL ROTTIER</b>	Elevage de volailles de Loué et cultures	ROTTIER Olivier et Corinne	2144 Rue des Mimosas La Grande Métairie	02 43 71 81 98
<b>CABARET Sébastien</b>	Cultures	CABARET Sébastien	1424 Rue des Coquelicots Les Nèleries	06 49 28 77 28
<b>EIRL Les Etalons LAURENT</b>	Elevage de percherons	LAURENT Doriane	3325 Rue des Dahlias Les Vaupilois	06 22 24 87 01 06 73 25 23 55 <a href="mailto:laurent.doriane@orange.fr">laurent.doriane@orange.fr</a>
<b>EIRL Laurent</b>	Elevage de porcs à l'ancienne (sauvegarde des races à faibles effectifs)	LAURENT Romain	3325 Rue des Dahlias Les Vaupilois	

# Les Entreprises Capellorémyennes

## COMMERCES ET COIFFEURS

<b>Boulangerie Maison Seillier</b>	Boulangerie Pâtisserie	SEILLIER Romain et CHARPIGNY Ophélie	8 rue du Centre	09.55.99.46.15
<b>Epicerie, bar, tabac COCHEREAU</b>	Bar, tabac, épicerie	COCHEREAU Stéphanie	2 place de l'Eglise	02 43 93 46 09 steph.fred@hotmail.fr
<b>Coiffure attitude</b>	Coiffeur	AVIGNON Laurence	10 rue du Centre	02 43 71 09 51
<b>Coiffeur à domicile</b>	Coiffeur	RAGOT Katia	6 Rue des Bleuets	02 43 93 83 78 06 25 92 01 40 aurelienragot@wanadoo.fr
<b>Coiffeur à domicile</b>	Coiffeur	CARRE Prescillia		07 69 68 78 51 prescillia.coiffure@gmail.com

## ENTREPRISES

<b>CAPIFRANCE</b>	Agence immobilière	LEMERCIER Caroline	77 bis rue des Lilas La Détourbe	06 26 27 65 98 Caroline.lmercier@capifrance.fr
<b>GARAGE DE LA CHAPELLE SAINT-REMY</b>	Garage	DOS SANTOS Joaquim	1222 rue des Mimosas	06 60 72 61 77
<b>ETA CABARET</b>	Travaux agricoles	CABARET Sébastien	750 Rue des Dahlias La Cruchetterie	06 49 28 77 28 earlcabaret@orange.fr
<b>SCIERIE</b>	Scierie	HARDY Marc	Rue des Dahlias Le Pâtis	02 43 93 46 07 scierie.girard@wanadoo.fr
<b>GRIMPEUR, ELAGUEUR</b>	Grimpeur élagueur, entretien et création paysagère	MONTAROU Kieran	1633 Rue des Lilas Salvert	06 51 96 41 66 m.kieranmontarou@gmail.com
<b>Sarthe Anti-Nuisibles</b>	Expert 3D (Dératisation, Désincitation, Désinfection)	LEMOINE Anthony	29 rue des Cyclamens	07 86 44 07 69 Sarthe.anti-nuisibles@hotmail.fr
<b>SARL Transports COUTARD</b>	Transports	COUTARD Mickaël	Lotissement la Verrie	06 50 06 90 48 <a href="mailto:transports.coutard@orange.fr">transports.coutard@orange.fr</a>
<b>GEDIMAT Vibraye Montdoubleau</b>	Vente matériaux de construction	LEGRAND Anthony		02.43.93.70.18

## ARTISANAT

<b>MC METALLERIE</b>	Métallerie	CHAMPFALLY Mickaël	532 Rue des Orchidées L'Ormeau	06 60 19 07 76 mc.metallerie@gmail.com
<b>MC SABLAGE</b>	Sablage	CADILLON Marina	532 Rue des Orchidées L'Ormeau	06 26 93 32 83 mc.sablage@gmail.com
<b>GUILLARD MACONNERIE</b>	Maçonnerie	GUILLARD Olivier	14 rue de Saint- Hilaire Tuffé val de la chéronne	06 85 05 41 08
<b>LEPAGE</b>	Plaquiste, jointeur	LEPAGE David	2111 Rue des Dahlias La Guerche	06 32 53 28 75 david.lepage@orange.fr
<b>MANU 72</b>	Multi-service	COURTOIS Emmanuel	32 rue des Lilas	02 44 53 11 40 06 73 84 35 06 multiservicemanu72@gmail.com
<b>Phil'Multi-Fonctions 72</b>	Jardinage, rénovations intérieurs, petite maçonnerie	ALINAT Philippe	8 Lotissement La Verrie	06 87 12 08 41 phil.multifonctions@gmail.com



# Informations diverses

## Maisons fissurées

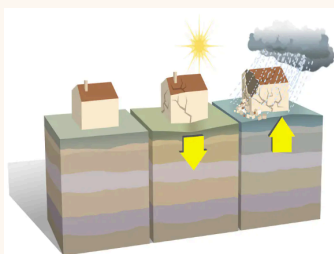
Suite aux changements climatiques marqués par des vagues de canicule et de pluviométrie élevée lors de ces dernières années, vous avez peut être pu constater l'apparition de fissures sur les murs extérieurs ou intérieurs de votre habitation. Ces fissures peuvent être provoquées par un phénomène naturel lié au retrait et gonflement des argiles du sous sol.

Si vous êtes concernés par ce problème, il convient de ne pas déclarer de sinistre à votre assureur tant que la commune n'est pas reconnue en état de catastrophe naturelle.

Après constatation des dégâts, vous êtes invités à envoyer un dossier comportant vos coordonnées, un courrier de demande de reconnaissance accompagné de photos des fissures observées, la date de leur apparition et tout élément utile comme la nature du sol.

Le dossier constitué peut être déposé en mairie ou directement transmis par mail à :  
[accueil@lachapellesaintremy.fr](mailto:accueil@lachapellesaintremy.fr)

La commune procèdera ensuite à une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du Ministère de l'Intérieur au début de l'année 2025.



La commune de La Chapelle est adhérente à L'Association des Communes Sarthoises Victimes des Retraits et Gonflements des Argiles (ACSVRGA), qui agit auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle dans un maximum de communes sarthoises.

## Distribution des sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes se fait en Mairie.  
Deux permanences par an (juin et décembre) sont mises en place le vendredi en fin d'après midi et le samedi matin.

## Collecte des déchets verts

Afin de faciliter l'évacuation des déchets verts pour les habitants de la Commune, il a été mis en place une permanence certains samedis permettant le recueil des déchets de tonte, taille, jardin, bois...

Ceux ci sont alors broyés et compostés.

Cette collecte se situe à l'arrière du stade. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie si vous voulez d'autres informations ou les dates prévues qui sont mises à jour tout au long de l'année.



**Le Portage**  
des repas à domicile

Livraison de repas  
Semaine et Week-End

Tarif midi 5.50€  
Tarif soir 2€

Pour tous renseignements  
Contactez la Mairie de la Chapelle  
Saint Rémy au 02.43.93.46.12

## Portage de repas à domicile

Le service de portage à domicile vous permet de bénéficier de la livraison de repas préparés à la cantine scolaire à partir de produits frais et locaux.

Les repas de la semaine vous sont apportés 2 fois par semaine par un de nos agents y compris pendant les vacances scolaires (durant cette période, la livraison sera effectuée par un élu ou un agent)

Deux prestations vous sont proposées :

- 1 repas midi (entrée, plat, fromage et dessert)
- 1 repas soir (potage, fromage et dessert)

**Tarifs:**  
Repas du midi : 5.50€  
Repas du soir : 2.00€

# Informations diverses

## Boucher charcutier

M ROYAU, boucher charcutier est présent sur la place de l'église un mardi matin sur 2 de 8h à 13h.

## Distributeur de pizzas

Un distributeur de pizzas est désormais à votre disposition rue des mimosas (sur le parking de l'école maternelle).



## Cimetière Communal

### Tarifs concession de terrain

Concession 50 ans : 160€  
Renouvellement 50 ans : 160€  
Renouvellement 30 ans : 100€

### Tarifs case columbarium (3 urnes)

Acquisition case 50 ans : 420€ + 160€ = 580€  
Renouvellement 50 ans : 160€  
Renouvellement 30 ans : 100€



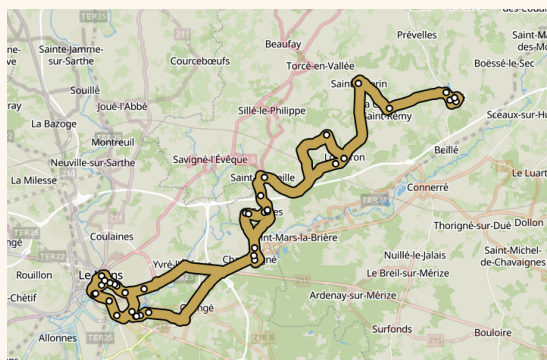
### Tarifs caverne (4 urnes maximum)

Concession 50 ans : 80€  
Renouvellement 50 ans : 80€  
Renouvellement 30 ans : 50€

## Transports



La commune est desservie par la ligne de bus 219 du réseau Aléop



Les horaires sont consultables sur le site internet Aléop Sarthe sur le lien suivant :

[https://aleop.paysdelaloire.fr/sites/default/files/affiches%20Ligne%20219%20hiver%202024\\_HDSTC.pdf](https://aleop.paysdelaloire.fr/sites/default/files/affiches%20Ligne%20219%20hiver%202024_HDSTC.pdf)

Des dépliants sont également à votre disponibilité à l'accueil de la mairie.

## Urbanisme

Les dossiers d'urbanisme ( Permis de construire, Déclaration préalable de travaux) sont à déposer à la Mairie ou désormais en ligne sur la page <https://sirap-sve.fr>



Ces dossiers seront transmis au service urbanisme de la Communauté de l'Huisne Sarthoise où ils seront instruits.

Dès réception, la mairie vous informera de la décision prise et vous fournira les papiers. Quand vos travaux sont terminés, vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

# Etat-Civil 2024

## Naissances

12



## Mariages

4



## Décès

5

## Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de la mairie afin de se faire connaître et remplir les formalités d'usage. A cette occasion, un bon de 15€ à utiliser chez les commerçants de la commune leur sera remis en signe de bienvenue.

# Démarches administratives

## Recensement citoyen

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile muni d'une carte d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile. A l'issue de cet enregistrement rapide, une attestation de recensement lui est remise qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens ou permis de conduire. Ce recensement déclenchera alors la convocation du jeune à la journée défense et citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales à sa majorité.

Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Journée Défense et Citoyenneté



La Journée de Défense et Citoyenneté est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et devoirs du citoyen. La convocation à cette journée fait suite au recensement obligatoire et sera directement envoyée au jeune. Elle mentionnera la date et le lieu de cette journée.

Elle doit être effectuée avant 18 ans (25 ans dans certains cas).  
Pour plus d'informations : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



# Démarches administratives



La plupart de vos démarches administratives se font désormais sur le site totalement gratuit :

<https://ants.gouv.fr/>

- pour vos permis de conduire,
- pour vos cartes d'identité ou passeport,
- vos papiers d'immatriculation.

## Carte d'identité - Passeport

La liste des mairies équipées du système d'enregistrement des demandes en Sarthe est disponible sur le lien suivant :

<https://www.sarthe.gouv.fr/Demarches/Carte-d-identite#!/particuliers/page/N358>

La prise de rendez vous se fait généralement en ligne.

Le jour du rendez vous, vous devrez présenter les documents suivants :

- Votre carte d'identité ou passeport à renouveler
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- 1 justificatif de domicile
- Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

## Inscription sur les listes électorales

Elle peut être effectuée via le formulaire en ligne ou en mairie directement.

Pour l'inscription, il sera nécessaire de remplir le Cerfa n° 12669\*02, de posséder un justificatif d'identité et de domicile.

## Mariage - Pacs

### Se marier

- S'adresser à la mairie du domicile de l'un des deux époux. Dossier à retirer en mairie et à remettre en présence des futurs époux au minimum 2 mois avant la date du mariage.  
A noter : un des époux ou l'un des parents des époux doit être domicilié sur la commune.
- Les époux doivent fournir les pièces suivantes : photocopie des pièces d'identité, justificatif de domicile, acte de naissance, fiche de renseignements du dossier.
- Informations sur les témoins : Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, copie d'un justificatif d'identité.

### Se Pacser

- S'adresser à la mairie de votre lieu de résidence (ou chez un notaire) pour retirer le dossier. Il doit être complet et remis au service Etat civil, 15 jours avant la date fixée pour l'enregistrement de la déclaration de PACS.
- Pièces à remettre :  
Déclaration conjointe ( formulaire CERFA N°15725),  
Convention de pacs (CERFA 15726\*02),  
Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois,  
Justificatif d'identité en cours de validité.

## Reconnaissance d'un enfant

Le ou les futurs parents doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

# Communauté de Communes de L'HUISNE SARTHOISE

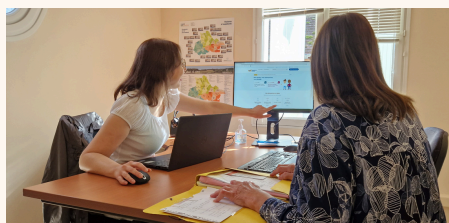


## France services : un accompagnement pour les démarches en ligne

Les conseillères France services accompagnent les habitants du territoire dans leurs démarches en ligne auprès de onze organismes.

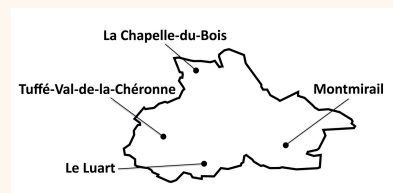
Toutes les personnes souhaitant être aidées pour déclarer leurs revenus, demander une aide au logement, préparer leur retraite, faire face à un litige... peuvent rencontrer les conseillères France services. Chacune des 33 communes du territoire est située à moins de 12 minutes en voiture d'une des quatre antennes de l'intercommunalité.

Les conseillères répondent aux questions et accompagnent dans les démarches administratives des partenaires suivants : La Poste, France Travail, les allocations familiales (CAF), l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA), l'agence nationale des titres sécurisés (France titres), les finances publiques (DDFIP), le point-justice, France rénov' et chèque énergie.



### Antennes et permanences

- Tuffé-Val-de-la-Chéronne – Mairie – 2, rue des Noyers
  - oLundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- Le Luart – Mairie – 6, rue Roland du Luart
  - oMardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- La Chapelle-du-Bois – Bibliothèque – 2, rue de Mamers
  - oJeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- Montmirail – Mairie – 11, place du Château
  - oMercredi de 14 h à 17 h
  - oSamedi de 9 h à 12 h



Prise de rendez-vous conseillée. Contact : 02 59 29 07 48 ou [franceservices@huisne-sarthoise.com](mailto:franceservices@huisne-sarthoise.com).  
Plus d'infos : [huisne-sarthoise.com/cadre-de-vie/france-service/](http://huisne-sarthoise.com/cadre-de-vie/france-service/)

## Le guichet unique de l'habitat

Le guichet unique de l'habitat permet d'obtenir des conseils gratuits et des aides pour les travaux d'amélioration de son logement principal privé. Il est ouvert à tous, quel que soit les revenus. Un conseiller du cabinet INHARI aide à identifier les travaux pertinents et éventuellement à monter le dossier pour recevoir des subventions, notamment « MaPrimeRénov' ».

### Les permanences

Prise de rendez-vous au 02 61 67 18 75 du lundi au vendredi de 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h.

Jours	Horaires	Lieux
Lundi	9h30 - 12 h	La Ferté-Bernard Communauté de communes
1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardi du mois	10h - 13h	Le Luart Mairie
2 <sup>e</sup> jeudi du mois	14h - 16h30	La Chapelle-Saint-Rémy Mairie
4 <sup>e</sup> mardi du mois	14h - 16h	Lamnay Mairie





# Communauté de Communes de L'HUISNE SARTHOISE



## Le Relais Petite Enfance accompagne les parents et les assistant(e)s maternel(le)s

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

Les parents peuvent se renseigner sur les différents modes d'accueil pour le jeune enfant et être accompagnés lorsqu'ils ont recours à un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfant à domicile.

Les animatrices reçoivent les familles sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis après-midi et le mercredi matin dans les Pep's situés au 20, place Saint-Julien à La Ferté-Bernard et au 5, chemin des écoliers à Tuffé-Val-de-la-Chéronne.

### Soutien des assistants maternels

Les assistant(e)s maternel(le)s s'y retrouvent pour échanger, s'informer et participer aux ateliers « jeux et rencontres » avec les enfants qu'elles accueillent. Ces ateliers sont également itinérants sur plusieurs communes du territoire : Avezé, Cherré-Au, Lamnay, La Chapelle-du-Bois, Saint-Maixent et Sceaux-sur-Huisne.

Des animations ponctuelles sont aussi proposées : visite de la Chèvre-Rie de Théligny, activités au centre équestre les Mille Sources à Saint-Maixent, spectacle au Centre Musical de Roussigny à Saint-Ulphace, animations à la médiathèque-ludothèque de La Ferté-Bernard, expositions au centre culturel La Laverie, activités aux jardins des amis de l'abbaye de Tuffé, séances d'éveil musical avec une musicienne, ...

Les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance (assistant maternel, accompagnant éducatif petite enfance, ...) peuvent se rapprocher du RPE.

### Prêt de matériel

Le Relais Petite Enfance propose aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s un service de « prêt de matériel de puériculture ». Les professionnels peuvent emprunter, sur une période de 3 mois renouvelable une fois et à titre gratuit, des équipements : chaise haute, lit pliant en bois avec matelas, poussette et siège auto.

Plus de renseignements : 02 43 93 07 07 ou [relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com](mailto:relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com)

Plus d'infos : [huisne-sarthoise.com/petite enfance](http://huisne-sarthoise.com/petite%20enfance)



HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

## HTH « Hébergement Temporaire chez l'Habitant »

Un dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est proposé aux jeunes afin qu'ils bénéficient d'un logement à proximité de leur lieu de travail ou de formation.

### Les hébergeurs

L'hébergeur, dont l'habitation dispose d'une chambre ou d'une annexe meublée avec accès à une salle de bain et une cuisine privative ou commune, bénéficie d'une indemnité de séjour et partage une expérience enrichissante. Les propriétaires intéressés peuvent contacter l'association Le Flore Habitat.

### Les hébergés

Les jeunes bénéficiaires de ce service sont âgés de 15 à 30 ans et en situation de formation, stage, d'apprentissage ou en mobilité professionnelle. Le coût est abordable puisqu'ils sont parfois obligés de cumuler deux hébergements (lieu de formation / lieu de stage ou apprentissage), soit 15€ à 17€ par nuit plafonnée à 250 à 270 € par mois. Le préavis de départ est d'une nuit.



Contact : Association Le Flore Habitat Jeunes - 02 43 81 27 55  
Plus d'informations [flore-habitatjeunes.org/hebergement-temporaire-chez-lhabitant](http://flore-habitatjeunes.org/hebergement-temporaire-chez-lhabitant)



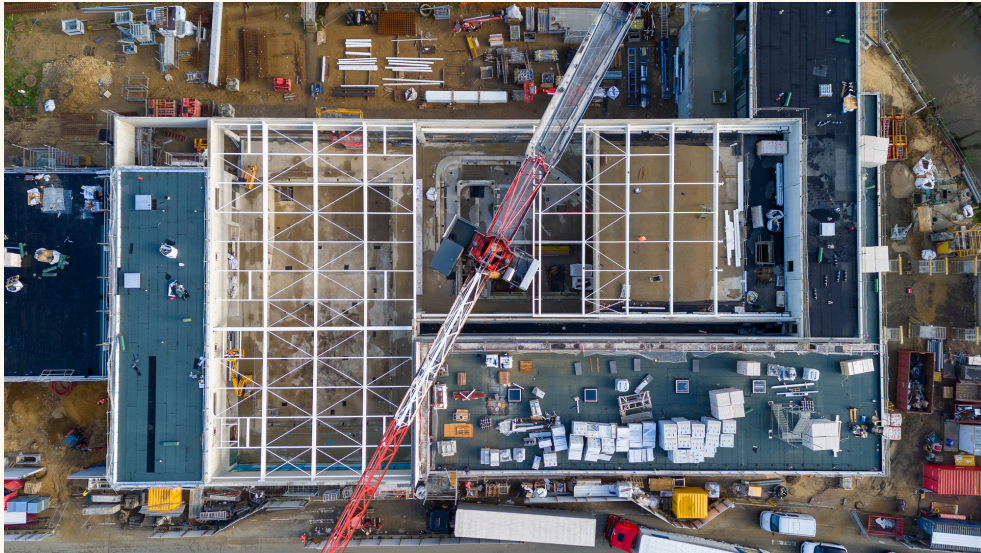
# Communauté de Communes de L'HUISNE SARTHOISE

## Centre aquatique : ouverture prévue avant l'été

Équipement sportif et de loisirs très attendu par les habitants, le centre aquatique intercommunal devrait ouvrir ses portes en avril 2025.

Situé à la place de l'ancienne piscine d'été à La Ferté-Bernard et d'une superficie de plus de 600 m<sup>2</sup>, l'équipement pourra accueillir jusqu'à 615 personnes et proposera une offre adaptée à différents publics : scolaires, associations, familles, sportifs... Le bassin sportif de 25 mètres de longueur sera plutôt dédié aux sessions sportives et éducatives. Le couloir de marche, les plaques à bulles et les jets massants du bassin multifonction séduiront quant à eux les usagers visant le loisir et la détente. Les plus jeunes barboteront dans une pataugeoire de 40 m<sup>2</sup> agrémentée de jeux.

A l'étage, sauna, hammam, douches massantes, grotte de sel, solarium et zone de repos composeront l'espace bien-être alors que les abords du centre aquatique seront agrémentés d'une plage végétale et de jeux aquatiques.



## Nos Élus et représentants

**Sénateur :** M Jean-Pierre VOGEL, M Thierry COZIC et M Louis-Jean DE NICOLAY

**Député :** M Jean Carles GRELIER

**Préfet de la Sarthe :** M Emmanuel AUBRY

**Sous-Préfet Arrondissement de Mamers :** M Quentin SPOONER

**Conseillers départementaux :** Mme Marie-Thérèse LEROUX et M Jean Carles GRELIER

**Conseiller Régional :** M Didier REVEAU

**Président de la Communauté de Communes de l' Huisne Sartoise :** M Didier REVEAU

**Président du Pays du Perche Sarthois :** M Anthony TRIFAUT

# Le service Jeunesse de TUFFÉ

Le Centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires est accessible aux familles des communes suivantes : Tuffé Val de la Chéronne, Vouvray sur Huisne, La Chapelle St Rémy, Prévelles, Boëssé Le Sec, Sceaux sur Huisne, Beillé, Duneau, Le Luart, La Bosse et St Denis des Coudrais.



**Coordonnées :** 3 Chemin des Ecoliers  
72160 TUFFE VAL DE LA CHERONNE  
02-43-93-97-60 - 06.71.23.62.14

Les Inscriptions se font obligatoirement en ligne en suivant le lien ci dessous :

<https://www.tuffe.fr/la-jeunesse/service-jeunesse-et-local-jeune/>  
Vous pourrez également y retrouver tous les programmes des activités.

## Le local Jeunes

Actuellement animé par Ophélie et Pierre-Olivier le temps de recruter un nouvel animateur.

Une adhésion de 15€ valable pour l'année scolaire permet au jeune de venir comme il le souhaite sur les temps d'accueil local jeunes et les activités gratuites pendant les vacances scolaires.

### Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi : 14 h - 18 h (hors périodes vacances scolaires)

Du Lundi au Vendredi selon le programme d'activités lors des périodes de vacances scolaires.

### Coordonnées :

2 Passage de la Gare, Tuffé Val de la Chéronne  
Tel : 02 43 93 97 60 ou 06 09 20 03 83  
Mail : [localjeune@tuffe.fr](mailto:localjeune@tuffe.fr)



Maintien des cours Hip-Hop encadrés par un danseur professionnel les vendredis soir de 18h45 à 20h15 (hors vacances scolaires).

## Le Panier Solid'R



Cette association a pour objet de fournir une aide alimentaire aux plus démunis en partenariat avec les CCAS des communes adhérentes, les associations caritatives ou tout autre structure à caractère caritatif ou social ayant souhaité adhérer à l'association et ayant été admise par délibération du conseil d'administration

Le panier solid'R,  
place de la Gare,

Tuffé-Val-de-la-Chéronne.

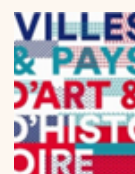
Ouvert le mercredi, de 9 h à 11 h, et le vendredi, de 15 h à 17 h.  
Contact : tél. 06 01 33 98 14.

# Pays du Perche Sarthois



Le Pays du Perche Sarthois est porteur de la stratégie LEADER, programme d'aides européennes pour le soutien des projets dans les territoires ruraux. Sur la programmation LEADER 14-22, plus de 130 projets ont été cofinancés.

Les élus ont voté favorablement pour une nouvelle programmation 2023-2027 pour un montant de 1 299 380€.



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## L'actualité du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois : L'animation du patrimoine du territoire

Au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, l'animation du patrimoine se concrétise par un accompagnement des acteurs du territoire dans la valorisation du patrimoine et par un programme d'animation annuel comprenant une quarantaine d'événements par an, animés par les guides-conférenciers du printemps à l'automne, sur l'ensemble du territoire. Ces animations sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.

Au programme, visites-guidées, randonnées culturelles commentées sur l'Huisne, jeu de piste, circuits-découverte, atelier, expositions, etc.

En 2024, les animations du Pays d'art et d'histoire ont déjà réuni 831 personnes sur 35 animations (hors Monument du Mois)

En 2025, un nouveau programme sera proposé du printemps à l'automne avec notamment la diffusion de l'exposition itinérante « Ô mon bourg » qui fait suite à l'Inventaire de 11 bourgs du Perche Sarthois mené entre 2017 et 2022. Cette exposition est complémentaire aux deux expositions permanentes du Perche Sarthois présentée dans l'ancienne gare de Tuffé, « Paysage en Révolution » et Tuffé, une minute d'arrêt sur l'histoire du train en Perche Sarthois.

### L'animation du patrimoine, c'est aussi une action phare : Le Monument du Mois

Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire porte une réflexion d'ensemble sur le patrimoine d'une commune et le met en valeur sous la forme d'un programme d'animations sur 4 week-ends consécutifs.

En 2024, le patrimoine et l'histoire de Lombron ont été mis à l'honneur du 27 septembre au 20 octobre avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.

Pour ce faire, un travail de fond est engagé sur une année avec les acteurs locaux, il donne notamment lieu à un ou plusieurs projets à destination du jeune public en amont de la manifestation, coordonnés par le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. À Lombron, 3 classes ont découvert le patrimoine de la commune, les élèves ont ensuite réalisés avec leurs enseignantes, un livret à destination du public de la manifestation. En outre, les adolescents encadrés par le Service Jeunesse de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ont été sensibilisés au patrimoine de la commune avant de contribuer à sa mise en valeur en créant des enseignes d'anciens lieux ou activités de Lombron à la façon des peintres en lettres du passé.

Dans le cadre de l'évènement, quinze animations ont permis d'aborder des thèmes des plus variés des contes et légendes de la commune et de ses environs à la question des enfants cachés pendant la Seconde Guerre mondiale à Lombron, en passant par les spécificités architecturales de l'église, la découverte du savoir-faire du dernier charron dont l'atelier est conservé, sans oublier l'évolution de l'urbanisme des 50 dernières années à Lombron ou la richesse de la zone humide, véritable poumon vert du bourg. Tous ces sujets montrent que le patrimoine ne se réduit pas aux bâtiments anciens mais touche notre histoire et notre cadre de vie quotidien. Aussi, dans une commune comme Lombron dont la population s'est renouvelée et a augmenté au cours des dernières décennies, nous avons abordé ces thèmes de façons les plus variées (visites, expositions, escape game, projections de film, échanges, spectacles) et en multipliant les partenariats (élus, habitants, propriétaires, services jeunesse, experts, école, etc.) pour en faire un véritable projet collectif et toucher tous les publics. Ce travail a créé une véritable alchimie qui s'est traduite par le succès de la manifestation qui a réuni plus de 1100 participants.

Un parcours-découverte de la commune de Lombron a été édité pour l'occasion, il est disponible en version papier ou numérique.







L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

## Un service éducatif

Toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collège, centre de loisirs, etc.) et organise des activités à l'attention du public scolaire. Il se déplace dans les 74 communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités sur mesure, mêlant visites et maquettes pédagogiques. Les projets sont réalisés sur mesure et adaptés à l'âge des enfants participants.

Les actions de sensibilisations proposées :

- Visites et découvertes du patrimoine et de l'histoire des communes du Perche Sarthois
  - Ateliers de pratiques et d'initiations à des techniques traditionnelles (torchis, vitrail, etc.)
  - Actions d'Éducation artistique et culturelle avec des artistes en résidence
- En 2024, plus de mille élèves ont participé à une activité (visite ou atelier) avec leur enseignant.

Les actions prévues pour 2025

Pour 2025, l'accueil de plus de 35 classes est prévu. Avec des activités de découverte de l'exposition Paysage en Révolution (CIAP du Perche Sarthois), découverte du patrimoine bâti et paysager, initiation à la céramique et métiers traditionnels du bâti, etc.

Depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) vient enrichir les propositions avec la création d'un projet mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené avec un artiste en résidence. Dans ce cadre, le service éducatif proposera en 2025 un parcours d'éducation artistique et culturel autour de la musique et du patrimoine en Perche Sarthois. Les classes découvriront l'art et le patrimoine du 19e siècle autour de la figure de Hélène Bertaux, sculptrice (1825-1909). Une résidence d'artiste sur la thématique « Destins de compositrices » viendra compléter le parcours grâce aux interventions de Nadège Méden (chanteuse lyrique), Marie-Hélène Vigier (Comédienne) et Soraya Verdier (pianiste).

### L'inventaire du patrimoine de Saint-Calais :

En 2024, l'inventaire du patrimoine culturel de Saint-Calais débuté en 2022 s'est achevé, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et la commune. L'année a été essentiellement consacrée à la finalisation de l'étude, notamment par la rédaction de dossiers collectifs (maisons, moulins, lotissements concertés, etc.) et de notices individuelles sur une quarantaine de bâtiments. Ces données seront mises en ligne progressivement et accessibles à tous sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>

Deux visites de Saint-Calais, un jeu de piste sur l'ancienne abbaye ainsi qu'une conférence de synthèse ont permis de dévoiler la richesse du patrimoine architecturale de la ville au grand public.

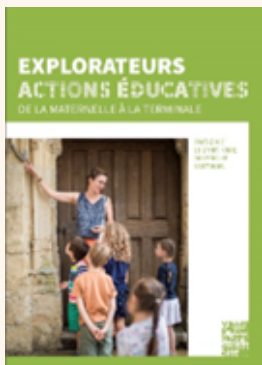
Parallèlement un travail collectif a été engagé avec les communes de Bessé-sur-Braye, Conflans-sur-Anille, Torcé-en-Vallée et Tuffé Val de la Chéronne afin de créer des parcours - signalétique du patrimoine des bourgs à partir des données de l'Inventaire du Patrimoine sous la forme d'un itinéraire jalonné de pupitres et panneaux de présentation des principaux éléments patrimoniaux.

Poursuivant l'Inventaire du Patrimoine en partenariat avec la Région des Pays de la Loire avec une nouvelle convention de 3 ans à compter de janvier 2025, une étude topographique sera lancée sur les vallées de la Braye et de l'Huisne. Elle permettra d'analyser les spécificités de l'architecture et du patrimoine de ses deux vallées structurantes du territoire du Perche Sarthois et d'interroger le rapport des hommes à la rivière.

### L'accueil des groupes

Outre le public individuel, le Pays du Perche Sarthois propose des circuits à destination des groupes.

En 2024, 116 groupes soit 6381 personnes sont venus découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Les partenariats initiés pour cette année ont porté leur fruit. Ainsi, pour l'année 2025, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous renouvelons la très grande majorité d'entre eux. Vous pouvez retrouver notre Catalogue des Circuits Groupes 2025 disponible sur le site internet du Pays Perche Sarthois.

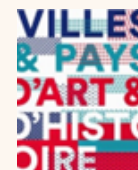




# Pays du Perche Sarthois



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Tourisme : Une saison très réussie pour la base de location de kayaks de Montfort-le-Gesnois

Après une première saison en 2023 où 435 personnes avaient pu pagayer à Montfort-le-Gesnois, 900 personnes ont navigué lors de cette saison 2024 ! Fruit d'une collaboration entre le Perche Sarthois, le Canoë-Kayak Club Fertois, la commune de Montfort-le-Gesnois et la commune de Connerré, la base de location proposait cette année un nouveau parcours navigable de trois heures entre Connerré et Montfort-le-Gesnois. La base était ouverte les vendredis après-midi, les samedis et dimanches toute la journée, en juillet et août. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de naviguer, la base de location sera de retour à l'été 2025 !



## Le Perche Sarthois fait peau neuve !

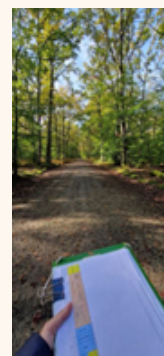


Support de communication incontournable et vitrine de notre territoire et de ses acteurs, le nouveau site internet du Perche Sarthois est désormais en ligne !

Vous y retrouverez les animations proposées sur le territoire, les incontournables à découvrir, l'ensemble de l'offre touristique (sites de visite, activités de loisirs, restaurateurs, hébergeurs, etc.) ou encore de nombreux circuits de randonnée à pied ou à vélo. Vous pourrez également en apprendre plus sur le Perche Sarthois, son équipe et ses missions. Équipé des nouvelles fonctionnalités et innovations, vous pourrez notamment réserver en ligne un hébergement, une visite-guidée ou un ticket d'entrée. Rendez-vous dès maintenant sur [www.perche-sarthois.com](http://www.perche-sarthois.com) !

## Refonte de notre Guide Rando : évaluation des itinéraires

Édité pour la dernière fois en 2018, le Guide Rando du Perche Sarthois est en cours de refonte et nous procédons actuellement à l'évaluation des itinéraires proposées par les communes, en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Sarthe (CDRP 72). Ces évaluations nous permettent de garantir aux randonneurs des itinéraires balisés, entretenus et sécurisés. En attendant ce nouveau guide, vous pouvez retrouver les circuits de notre guide actuel sur notre site internet et dans notre carte « tourisme et randonnées ».



## Refonte de notre Guide Rando : évaluation des itinéraires

Un renouvellement des élus du COPIL du SCOT AEC a été opéré pour favoriser une meilleure participation de tous. Une collaboration a été engagée avec le CEREMA en tant qu'AMO pour le suivi du volet AEC du SCOT et le territoire s'est engagé dans une démarche de « territoire bas carbone ». En ce sens, l'année 2024 a été l'occasion pour les élus de définir des axes de réflexion prioritaires pour le territoire pour les 20 prochaines années, notamment la mobilité et le logement. Aussi, le SCOT AEC du PPS portera sur « Vivre et se mouvoir dans le Perche Sarthois en 2050 ».

### Pour tout renseignement :

Pays du Perche Sarthois,  
24 avenue de Verdun, BP 90 100  
72 404 La Ferté-Bernard cedex  
02.43.60.72.77  
[perche-sarthois@orange.fr](mailto:perche-sarthois@orange.fr) - [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr)



## Que deviennent les emballages que nous trions dans les bacs et sacs jaunes ?

### Leurs parcours

1

#### Collecte sélective



En porte à porte tous les 15 jours

4

#### Transfert vers notre centre de tri :



### Leur recyclage

#### Déchargement sur les quais de transfert du SYVALORM

→ Fontaine-les-Coteaux\*  
→ Écorpain\*\*



3 **Chargement de semi-remorques** à fond mouvant (FMA)

\*Fontaine-les-Coteaux (41)      \*\*Écorpain (72)

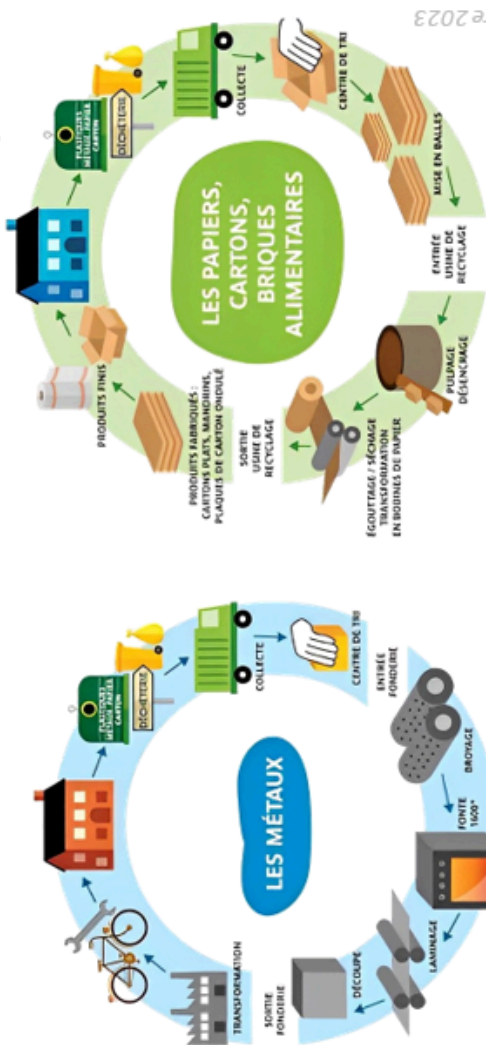


5

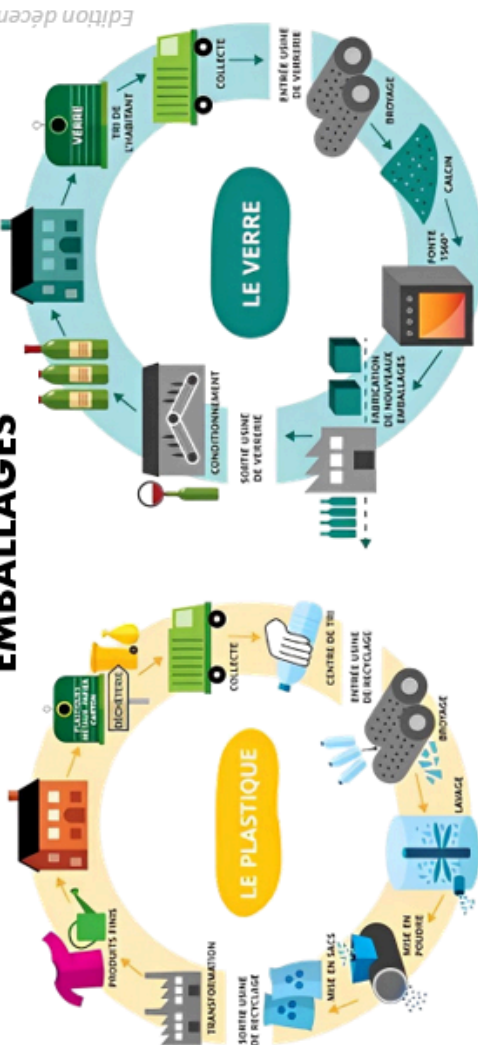
#### Mise en balles par catégorie de matériaux



#### Expédition vers les filières de recyclage



## EMBALLAGES



### Leurs repreneurs

	<b>SITA SUEZ</b> (76)		<b>VALORPLAST</b> 80% France 20% Europe de l'ouest	<b>REGAL AFFINIET</b> (60)	
	<b>SITA SUEZ</b> Allemagne		<b>VALORPLAST</b> 80% France 20% Europe de l'ouest	<b>VALORPLAST</b> 80% France 20% Europe de l'ouest	
	<b>VALORPLAST</b> 80% France 20% Europe de l'ouest		<b>ARCELOR MITTAL</b> (59-13)	<b>PAPREC OUEST</b> Espagne	

Illustration: 31/12/2023

Édition décembre 2023



## L'ACTU DÉCHETS N° 6

## LES EMBALLAGES

Un emballage bien trié, c'est un emballage valorisé !

**Ici, je  
dépose**

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

**3 consignes**  
**UNIQUEMENT DES  
EMBALLAGES**  
✓ en vrac  
✓ non emboîtés  
✓ bien vidés

Il n'est pas nécessaire  
de rincer les emballages  
*⚠ Nous rappelons que les bébés ne sont pas des produits  
et donc leurs couches ne sont pas des emballages !*



## Pourquoi trier ?

Trier, on a tous à y gagner !

Un geste écologique et économique qui permet :

- la préservation des ressources naturelles
- la réduction des tonnages de déchets à enfouir fortement taxés (TGAP\*)

**\*TGAP :**  
**Taxe Générale sur les Activités Polluantes**  
→ ordures ménagères  
→ et « encombrants »  
(en déchèteries)

**RAPPEL :**  
2023 : 51€/t  
2024 : 58€/t  
2025 : 65€/t

**\*Hausse + 306 % en 7 ans par tonne**



**En 2022 :**  
sur le territoire nous comptons :  
24 bornes **EMBALLAGES**  
17 620 bacs jaunes  
et 2 022 800 sacs jaunes distribués

Grâce à chacun de vous,  
4 073 t d'emballages ont été valorisées soit près de 38 kg par habitant.



### Destination des autres emballages :

#### EN DÉCHÈTERIE

Les cartons



→ ainsi que les calages en polystyrène et les sangles !



Les contenants de toxiques



Les emballages en bois volumineux (caquettes, coffrets de bouteilles...)



Les emballages en verre (bouteilles, flacons et bocaux)

**EN BORNE VERRE**



Les emballages en tissu (sacs, pochettes...)

**EN BORNE TEXTILE**



Les sachets biodégradables

**DANS LE COMPOSTEUR**



Les petits emballages en bois, osier (barquettes, boîtes de camembert...)

**EN BAC ORDURES MÉNAGÈRES**



Les emballages de médicaments

**RETOUR EN PHARMACIE**



# Fibre et réseau cuivre

FERMETURE DÉFINITIVE DU  
RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

ON BASCULE  
TOUS SUR LA FIBRE.

## QUI DÉCIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

## POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre.

L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

## CA S'ARRÊTE QUAND EN SARTHE ?

Cela signifie la fermeture commerciale de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026.

La date de fermeture technique à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre sont coupés en janvier 2028.

## Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

- A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

## IL EST IMPORTANT D'ANTICIPER CES DÉMARCHES :

### 1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- Vos appels téléphoniques si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers si vous êtes un professionnel

### 2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie en fonction de mes services actuels et ceux désirés l'offre la mieux adaptées à mes besoins.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre.

### 3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminées.



# Mairie

## HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h  
Vendredi (semaine paire) ouverte de 15h à 18h  
Samedi : (semaine impaire) de 9h à 12h  
Samedi : (semaine paire) fermée  
Mercredi : fermée

RDV avec Mr le maire le vendredi après-midi ou samedi matin  
Numéro d'astreinte Mairie : du vendredi soir au lundi matin  
au 07.76.87.05.61

Adresse : 2 rue des Lilas  
Tel : 02 43 93 46 12 - Fax : 02 43 71 81 52  
Courriel : [mairielachapellestremy@wanadoo.fr](mailto:mairielachapellestremy@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.lachapellesaintremy.fr](http://www.lachapellesaintremy.fr)

# Agence postale

## HORAIRES

Tous les matins sauf le mercredi  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h  
Vendredi (semaine paire) ouverte de 15h à 18h  
Samedi : (semaine paire) fermée

# Défibrillateur

En cas de besoin, un défibrillateur est accessible  
derrière la mairie (côté parking).

# Ecole Henri Matisse

## ÉCOLE MATERNELLE

14 Rue des Mimosas - Tel : 09 77 97 25 10

## ÉCOLE PRIMAIRE

7 rue des Lilas - Tel : 02 43 71 15 51

## CANTINE SCOLAIRE :

14 rue des Mimosas - Tel : 02 43 71 16 36

# Numéros d'urgence

SAMU : Appeler le 15

Pompiers : 18

Police / Gendarmerie : 17

Médecin généraliste (après 20h en semaine et le week-end à partir du samedi 12h) : 116 117

Gendarmerie de Saint Mars La Brière :  
02 43 89 70 04

Gendarmerie de Connerré : 02 43 89 00 01

Réseaux (24h/24 et 7J/7) :

Véolia : 0969 323 529

ENEDIS (ERDF) Dépannage : 09 726 750 72

Pharmacie de garde : 3237

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE LOMBRON :  
<http://www.mairie-lombron.fr/notre-commune/sante/>  
02 43 54 10 00

Rédaction et mise en page : Commission communication (EDON Dominique, LAMY Christophe,  
CADILLON Marina, GUILLARD Martine, LE CAIGNARD Christelle, RIOUL Xavier)  
[lagazettedescapelloremyens@gmail.com](mailto:lagazettedescapelloremyens@gmail.com)

Impression : GRAPHIC OUEST 52 Rue Principale, 72110 ROUPERROUX LE COQUET 02 43 24 21 09